



**BIBLIOTHEQUE ROYALE DE BELGIQUE**

**DEPOT LEGAL**

**Boulevard de l'Empereur, 4 – 1000 Bruxelles**

**Tél. 02/519.56.82. – Fax. 02/519.56.70. – E-mail [secr.depot@kbr.be](mailto:secr.depot@kbr.be)**

**DECLARATION DE DEPOT**

Je soussigné

A \_\_\_\_\_ rue \_\_\_\_\_ n° \_\_\_\_\_

agissant comme Editeur, déclare avoir déposé entièrement l'année 201\_\_\_\_, le n° (1) du  
périodique désigné ci-dessous :

Titre complet :

Sous-titre :

Partie ou série (2) :

Edition(s) déposée(s) :

Première année de publication :

Titre précédent (éventuellement) :

Version disponible sur internet ou par courrier électronique (1).

URL :

Périodicité (1) :

\_\_\_\_\_ annuel, semestriel, trimestriel, bimestriel, mensuel, bimensuel, hebdomadaire, quotidien

Format en centimètres pour une publication ou un document :

Données techniques pour un ouvrage édité sur microfilm, support numérique ou similaire :

Coordonnées (nom, adresse, n° de téléphone et fax, URL, e-mail) de la personne, de la société  
ou de l'organisme pour lequel le périodique est publié :

Coordonnées (nom, adresse, n° de téléphone et fax, URL, e-mail) de la personne à laquelle  
doivent être réclamés les fascicules manquants :

Prix du numéro :

Prix de l'abonnement annuel :

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 201\_\_\_\_ Signature :

(1)Rayer les mentions inutiles.

(2)Chaque partie ou série d'un périodique doit faire l'objet d'une déclaration distincte.